



Pose d une extraction d air

Par **sylvia_old**, le **24/07/2007** à **08:35**

Je dois poser un extracteur d air dans une chambre . Je dois rédiger 1 lettre au syndic de copropriété . Dois je l envoyer en recommandé sachant que celui là nous à dit oralement qu il nous le refuserait suite a un différent .

Cette pose est du à 1 VMC présente uniquement dans la salle de bain . Alors qu il s est engagé à installé les conduits et à créer les bouches d aeration obligatoire . Il nous maintient que c est la seule pièce ou ça l est .